

TRIODOS SICAV I

Société d'investissement à capital variable, de droit luxembourgeois

Siège social : 11-13 Boulevard de la Foire

L-1528 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B 119 549

(la « **Société** »)

AVIS D'INFORMATION RELATIF AUX MODIFICATIONS APPORTÉES AU PROSPECTUS DE LA SOCIÉTÉ

Luxembourg, le 31 août 2022

*Les termes commençant par une majuscule non définis aux présentes ont la signification qui leur est attribuée dans le prospectus de la Société (le « **Prospectus** »).*

Chère/Cher Actionnaire,

Nous vous informons par la présente que le prospectus a été entièrement restructuré, réécrit et repensé, afin de faciliter son utilisation. Cette nouvelle version est beaucoup plus courte, mieux structurée et plus facile à lire et à comprendre.

Bien que le nouveau prospectus soit très différent en tant que document, aucun élément concernant votre investissement lui-même n'a changé. Les questions telles que les objectifs, les stratégies et les risques restent les mêmes qu'avant et les commissions restent aux mêmes niveaux, à l'exception des commissions de gestion pour certaines catégories (voir ci-dessous).

Principales caractéristiques du nouveau Prospectus

- **Descriptions uniformes des fonds** Chacun des fonds est décrit de manière comparable sur sa propre page (parfois deux pages) dans une section intitulée « Descriptions des fonds ». Les informations générales apparaissent dans toutes les autres sections.
- **Les définitions des risques ont été déplacées en fin de section** Afin d'éviter de répéter les informations sur les risques pour chaque fonds, le nouveau Prospectus répertorie les principaux risques pertinents pour chaque fonds dans la description de ce fonds et les définitions des risques apparaissent désormais après la description du dernier fonds.
- **Informations à jour sur les catégories d'actions disponibles transférées sur le site Internet** Le prospectus inclut toujours des informations sur les coûts des principales catégories d'actions, mais les codes ISIN, les prix d'émission initiaux et les dates de lancement sont désormais disponibles sur www.triodos-im.com.

Modifications

1. Clarification de la politique d'investissement de Triodos Pioneer Impact Fund (le « Compartiment »)

La précédente référence à l'accent mis par le Compartiment sur « *un avenir durable pour les personnes et la planète par le biais d'investissements dans des sociétés qui sont à la pointe des produits et technologies durables et qui offrent des solutions couvrant les sept thèmes identifiés en matière de développement durable* » n'est plus incluse dans la politique d'investissement du Compartiment, car elle n'est plus pertinente depuis la mise à jour des critères de sélection en 2018. En outre, cet objectif est tout aussi applicable à tous les autres compartiments de la Société, étant donné que tous les investissements de la Société suivent le même filtrage (durabilité). Par conséquent, nous avons profité

de cette occasion pour clarifier la politique du Compartiment à cet égard. Cette modification n'a aucun impact sur la politique d'investissement du Compartiment, ni sur son profil de risque.

Cette modification s'appliquera à compter de la date du présent avis.

2. Augmentation de la commission de gestion pour certains compartiments

La commission de gestion des catégories d'actions suivantes sera augmentée en tant que telle pour les compartiments suivants :

| Compartiment | Catégorie d'actions | Nouvelle commission de gestion |
|---------------------------------------|----------------------------|---------------------------------------|
| Triodos Impact Mixed Fund – Defensive | R-Cap et R-Dis | 1,15 % |
| Triodos Impact Mixed Fund – Neutral | R-Cap et R-Dis | 1,25 % |
| Triodos Impact Mixed Fund – Offensive | R-Cap et R-Dis | 1,35 % |
| Triodos Global Equities Impact Fund | R-Cap et R-Dis | 1,40 % |

Cette modification s'appliquera à partir du 1^{er} octobre 2022.

Les Actionnaires qui n'acceptent pas ces modifications peuvent demander le rachat de leurs Actions gratuitement pendant une période de 30 jours.

3. Changement d'indice de référence pour certains compartiments

Étant donné que la durée des portefeuilles à revenu fixe des compartiments suivants sera réduite sous peu, les indices de référence, qui sont utilisés à des fins de comparaison des performances uniquement, seront modifiés comme suit pour correspondre à la durée réduite :

| Compartiment | Indice de référence actuel | Nouvel indice de référence |
|---------------------------------------|--|--|
| Triodos Impact Mixed Fund - Defensive | MSCI World Index (25 %), iBoxx Euro Non- Sovereigns Eurozone (45 %) et iBoxx Euro Sovereigns Eurozone (30 %) | MSCI World Index (25 %), iBoxx Euro Corporates Overall Total Return (45 %) et iBoxx Euro Eurozone Sovereign 1-10 Total Return (30 %) |
| Triodos Impact Mixed Fund - Neutral | MSCI World Index (50 %), iBoxx Euro Non- Sovereigns Eurozone (30 %) et iBoxx Euro Sovereigns Eurozone (20 %) | MSCI World Index (50 %), iBoxx Euro Corporates Overall Total Return (30 %) et iBoxx Euro Eurozone Sovereign 1-10 Total Return (20 %) |
| Triodos Impact Mixed Fund – Offensive | MSCI World Index (75 %), iBoxx Euro Non- Sovereigns Eurozone (15 %) et iBoxx Euro Sovereigns Eurozone (10 %) | MSCI World Index (75 %), iBoxx Euro Corporates Overall Total Return (15 %) et iBoxx Euro Eurozone Sovereign |

| | | 1-10 Total Return (10 %) |
|-------------------------------|--|---|
| Triodos Euro Bond Impact Fund | iBoxx Euro Non-Sovereign Eurozone (60 %) et iBoxx Euro Sovereign Eurozone (40 %) | iBoxx Euro Corporates Overall Total Return (60 %) et iBoxx Euro Eurozone Sovereign 1-10 Total Return (40 %) |

Cette modification n'a aucun impact sur la politique d'investissement ni sur le profil de risque des compartiments susmentionnés.

Cette modification s'appliquera à compter de la date du présent avis.

4. Clarification des exigences de diversification

Il est expressément précisé dans les exigences de Diversification de la Société que la limite prévue au point B du tableau correspondant s'applique aux obligations émises **avant le 8 juillet 2022** par un établissement de crédit dont le siège social est situé dans un État de l'UE et qui est légalement soumis à une surveillance publique spéciale destinée à protéger les détenteurs d'obligations. Si un compartiment investit plus de 5 % de son actif net dans de telles obligations émises par un seul émetteur, la valeur totale de ces actifs ne peut pas dépasser 80 % de la valeur des actifs du compartiment.

Cette modification s'appliquera à compter de la date du présent avis.

Tous les termes utilisés dans la présente lettre qui sont définis dans le nouveau Prospectus répondent à la définition qui y est fournie.

La version révisée du Prospectus sera disponible en temps voulu au siège social de la Société.

Si vous avez besoin d'informations supplémentaires, veuillez contacter le service client par téléphone au numéro +31 30 694 2400 ou par e-mail à l'adresse TriodosIM@triodos.com ou auprès de [Triodos Bank N.V. \(Belgian branch\), Rue Haute 139/3 à 1000 Bruxelles](#).

Les informations concernant la SICAV dont les «Informations clés pour l'investisseur» en français et en néerlandais et le prospectus et les derniers rapports périodiques en anglais sont disponibles sur www.triodos.be. Ils peuvent également être obtenus gratuitement auprès de [Triodos Bank N.V. \(Belgian branch\), Rue Haute 139/3 à 1000 Bruxelles](#) ou sur demande téléphonique au 02 548 28 52.

La valeur nette d'inventaire est publiée dans De Tijd, L'Echo et La Libre..

Les documents d'informations clés pour l'investisseur doivent être lus avant de prendre la décision d'investir.

Cordialement,

TRIODOS SICAV I

Le Conseil d'administration